



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01172

Numéro SIREN : 824 148 092

Nom ou dénomination : VLC HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2017 sous le numéro de dépôt 104

RBB Business advisors

133 bis rue de l'Université

75007 PARIS

RCS PARIS 414 202 341

**Expert-Comptable
et Commissaire aux Comptes**

VLC HOLDING S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 euros

13 rue de la Rivière 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

824.148.092
RCS La Rochelle

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA VERIFICATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DESIGNÉ EN
APPLICATION DE L'ARTICLE L.228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE
DE L'ÉMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR VOIE D'ÉMISSION DE TITRES FINANCIERS**

Ce rapport contient 14 pages

6

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA VERIFICATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DESIGNE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE L.228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE
DE L'EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR VOIE D'EMISSION DE TITRES FINANCIERS**

Aux associés,

En exécution de la mission prévue l'article L. 228-39 du Code de commerce qui nous a été confiée par décision unanime des associés de la société VLC HOLDING en date du 2 janvier 2017, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état financier et des notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'emprunts obligataires par voie d'émissions de titres financiers qui vous sont proposées. Les opérations projetées consistent en l'émission d'obligations et l'émission subséquente d'obligations à bons de souscription d'action selon les principales modalités, sous réserve de modifications, suivantes :

Emission d'obligations (les « Obligations »)

- Emission d'un emprunt obligataire de 17 000 000 euros, par émission de 17 000 000 d'obligations d'un montant nominal unitaire de 1 euros ;
- Le présent emprunt prendra fin dans les 15 jours suivant la publication par l'AMF de l'avis positif du résultat de l'offre ou à défaut d'atteinte du seuil de détention de 95% du capital et des droits de vote de la cible dans les 3 mois suivant la clôture de l'offre tels que l'offre et la cible sont définies dans le document intitulé « PROJET HESTIA TERM SHEET DE PACTE » ;
- Les Obligations seront négociables à compter du jour de leur souscription ;
- L'engagement des souscripteurs de souscrire à l'émission sera subordonné à la réalisation cumulative des conditions suspensives notamment la réception du projet de note d'information et de note en réponse relatives à l'offre incluant le calendrier définitif de l'offre visées par l'AMF.
- Les Obligations produiront intérêts à un taux EURIBOR 12 mois (avec un floor à 0) augmenté d'une marge de 1% l'an pour le montant des obligations utilisé et de 8% l'an pour le montant des obligations égal à la différence entre le prix de souscription et le montant utilisé ;
- Toute somme due par l'émetteur et non payée à son échéance portera intérêt de retard au taux de 2% l'an ;
- Les Obligations qui ne feront pas l'objet de remboursement anticipé, notamment selon les cas prévus d'amortissement anticipé obligatoire et d'exigibilité anticipée, seront remboursées à la date du terme ;
- Les autres modalités pratiques de remboursement anticipé des Obligations et des droits des obligataires sont détaillées dans le document intitulé « PROJET HESTIA TERM SHEET DE PACTE » signé le 23 décembre 2016.

Emission d'obligations à bons de souscription d'actions (les « OBSA »)

- Une deuxième tranche d'obligations, des OBSA, sera émise, le cas échéant dans les 3 mois suivant la date d'émission en fonction du résultat de l'offre, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, d'un montant maximal de 17 000 000 euros ;
- Les OBSA seront émises à la valeur nominale de 10 000 euros ;
- Les OBSA produiront intérêts capitalisés à un taux EURIBOR 12 mois augmenté d'une marge de 1% l'an ;

- Toute somme due par l'émetteur et non payée à son échéance portera intérêt de retard au taux de 2% l'an ;
- Des modalités d'amortissements anticipés volontaires et obligatoires sont prévus ;
- Les autres modalités pratiques de remboursement anticipé des OBSA et des droits des obligataires sont détaillées dans le document intitulé « PROJET HESTIA TERM SHEET DE PACTE » signé le 23 décembre 2016.

L'état de l'actif et du passif de la société au 6 janvier 2017 ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président de VLC HOLDING. Il nous appartient, sur la base de notre vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

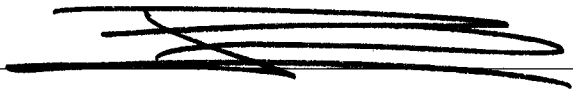
Nous avons effectué notre vérification selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée ou par le président le cas échéant. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

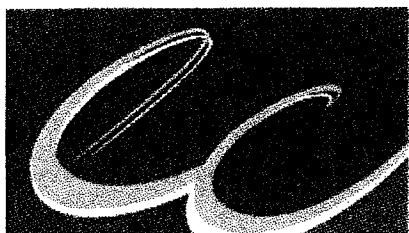
Fait à Paris,

Le 6 janvier 2017

Le commissaire à la vérification de l'actif et du passif désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de commerce



Jean-Baptiste BONNEFOUX
RBB Business advisors



VLC HOLDING

13 rue de la Rivière

17290 AIGREFEUILLE-D'AUNIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/12/2016 au 06/01/2017

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

06/01/2017

		06/01/2017		
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées en équivalence			
	Autres participations	184 574		
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières			
	Total de l'actif immobilisé	184 574		
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES			
TOTAL ACTIF	Clients et comptes rattachés	36 915		
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	2 000		
	Charges constatées d'avance			
	Total de l'actif circulant	38 915		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
	Primes de remboursement obligations			
	Ecart de conversion actif			
TOTAL ACTIF		223 488		
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/12/2016	1	mois	mois
	06/01/2017	mois		
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	184 574	82,59		
Autres participations	184 574	82,59		
Titres part.- A2MICILE EUROPE	184 574	82,59		
TOTAL III - Actif Circulant NET	38 915	17,41		
Autres créances	36 915	16,52		
TVA DEDUCT. IMMOB.	36 915	16,52		
Disponibilités	2 000	0,89		
Banque CREDIT MUTUEL	2 000	0,89		
TOTAL DU BILAN ACTIF	223 488	100,00		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

06/01/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000		
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecart de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 000		
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 488		
	Dettes fiscales et sociales			
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avances			
	Total des dettes	221 488		
	Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	223 488		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00	0,00
(1) Dont dettes à moins d'un an		221 488		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banque et CCP				

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/12/2016	1	mois	mois	mois
	06/01/2017	mois			
TOTAL I - Capitaux propres	2 000	0,89			
Capital Social ou individuel	2 000	0,89			
CAPITAL APPELE VERSE	2 000	0,89			
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	221 488	99,11			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 488	99,11			
Collectif fournisseurs créditeurs	221 488	99,11			
TOTAL DU BILAN PASSIF	223 488	100,00			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

06/01/2017

		06/01/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation			
	RESULTAT D'EXPLOITATION			

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

06/01/2017

RES ULTAT D'EXPLOITATION				
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Intérêts et charges assimilées (4)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Total des charges exceptionnelles			
RES ULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)				
PARTICIPATION DES SALARIES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS				
TOTAL DES CHARGES				
RES ULTAT DE L'EXERCICE				
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) dont produits concernant les entreprises liées				
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées				

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/12/2016	1	mois	mois	mois
	06/01/2017	mois			
Total des produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux					
Montant net du chiffre d'affaires					
Total des charges d'exploitation					
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Total des produits financiers					
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
RESULTAT DE L'EXERCICE					

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros		01/12/2016 06/01/2017	1 mois	mois	mois
CHIFFRE D'AFFAIRES					
Ventes de marchandises					
- Achats de marchandises					
- Variation stocks de marchandises					
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue : Biens					
+ Production vendue : Travaux					
+ Production vendue : Services					
+ Variation production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE					
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE					
- Achats stockés approvisionnement					
- Variation des stocks et approvisionnement					
- Achats de sous-traitance					
- Achats non stockés					
- Autres charges externes					
VALEUR AJOUTEE PRODUITE					
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes sur rémunérations					
- Autres impôts et taxes					
- Salaires et traitements					
- Charges sociales					
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION					
+ Reprises sur amortissements et provisions					
+ Autres produits d'exploitation					
+ Transfert de charges d'exploitation					
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions					
- Autres charges de gestion courante					
RESULTAT EXPLOITATION					
+ Quote-part sur opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Quote-part sur opérations en commun					
- Charges financières					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					
Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
- Participation des salariés					
- Impôts sur les bénéfices					
RESULTAT DE L'EXERCICE					

VLC HOLDING S.A.S.
13 RUE DE LA RIVIERE 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
RCS La Rochelle 824 148 092

Annexe légale sur la situation arrêtée au 6 janvier 2017

La société a été constituée le 7 décembre 2016.

Règle et méthode comptable

Etat exprimé en euros

La période présentée est d'une durée exceptionnelle de 1 mois, recouvrant la période du 7/12/2016 au 6/1/2017.

L'arrêté intermédiaire au 6 janvier 2017 a été élaboré et est présenté conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

L'arrêté intermédiaire au 6 janvier 2017 a été élaboré et est présenté conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan présente un total de 223.488 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 0 euros et un total charges de 0 euros, dégageant ainsi un résultat de 0 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Frais d'acquisition de titres de participation

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont rattachés au coût d'acquisition de l'actif. Cette règle s'applique aux titres immobilisés ainsi qu'aux titres de placement (PCG art. 321-10, 332-1 et 332-9).

Les frais d'acquisitions sont amortis de manière linéaire à compter de la date d'acquisition des titres sur une durée de 5 ans.

A la date de la présente situation comptable, les frais d'acquisition de titres de participation, correspondent essentiellement à des honoraires sur des opérations d'acquisition de titres en cours à la clôture.